

## Une planification financière globale – une approche rentable

**Dans notre précédente Newsletter, nous vous présentions les principales caractéristiques d'une planification financière globale. Aujourd'hui, nous souhaitons vous dévoiler les avantages d'une telle approche.**

La situation de Béatrice n'est pas atypique. A 35 ans, elle ne s'est pas véritablement souciée des questions d'argent, d'autant que ses moyens étaient plutôt limités pendant ses études. Entre-temps, elle s'est constitué un pactole de 128 000 francs déposés sur son compte salaire et sur son compte d'épargne. Béatrice demande à sa banque de disposer d'un conseil global pour utiliser au mieux ses possibilités financières.

Pour commencer, Béatrice doit rassembler de nombreux documents et répondre à quelques questions afin de dresser un tableau de sa situation personnelle et financière. Outre des informations concrètes sur son revenu et sa fortune, elle doit établir un budget de ses dépenses et apporter sa dernière facture d'impôts tout comme les certificats de la caisse de pension et de l'assurance maladie. La conseillère lui demandera également si elle projette des acquisitions, petites ou grandes, et si elle envisage des changements notables dans sa vie. La réponse à toutes ces questions permet à la conseillère de procéder à une analyse détaillée de la situation de Béatrice. Voici le résultat:

- Le budget de Béatrice lui permet d'économiser chaque année 8000 francs.



- Sa situation au niveau du travail et du revenu semble très stable, ce dernier étant amené à progresser.
- Actuellement, Béatrice ne dispose pas d'un grand champ de manœuvre sur le plan fiscal, mais elle n'aurait rien à objecter si sa charge d'impôts diminuait.
- En cas d'invalidité suite à une maladie, la prévoyance professionnelle de Béatrice ne lui offre pas une couverture suffisante.
- Pour se préparer à sa retraite, un complément individuel à l'AVS et à la caisse de pension serait le bienvenu. Sur le plan actuariel, un décès de la jeune femme qui vit seule n'aurait aucune incidence.
- Béatrice a quelques rêves qu'elle souhaiterait voir se réaliser:
  - Le plus tôt possible, toutefois au plus tard dans quatre ans, elle désire s'acheter un appartement.

Un calcul préalable révèle qu'elle devrait disposer alors de fonds propres de 100 000 francs. Un retrait anticipé de capital de la caisse de pension est à éviter car les prestations de couverture des risques diminueront encore plus.

- A cela s'ajoute que la petite voiture de Béatrice ne devrait pas passer l'hiver prochain. La remplacer lui coûtera 15 000 francs. Elle ne désire pas vraiment avoir à recourir au leasing.

### Une planification étape par étape

Dans un premier temps, le capital existant est réparti. Outre la provision pour la nouvelle voiture, Béatrice doit se constituer une réserve pour les imprévus. Une règle de base dit que pour amortir les fluctuations pouvant survenir durant l'année, elle doit avoir de côté 3 à 4 fois le budget de ses dépenses mensuelles addition faite de 2 à 3 salaires pour pallier les urgences. Concrètement, Béatrice doit réserver 30 000 francs sur un compte d'épargne et ne les destiner à aucun autre projet. Il reste donc 83 000 francs que Béatrice doit investir au mieux jusqu'à l'acquisition prévue de son appartement. Vu que l'horizon de placement est limité à quatre ans, les possibilités sont restreintes. Seuls des instruments n'étant pas assujettis à des fluctuations trop fortes sont envisageables. En effet, Béatrice ne veut en aucun cas que son projet achoppe. Ainsi, en fonction de l'environnement sur le marché, des obligations de caisse, des obligations, des dépôts à terme ou un compte

### Voici la répartition du capital de Béatrice (en CHF)

Total de la fortune actuelle 128 000	Montant réservé à l'acquisition du logement 83 000	Investir pour 4 ans (rendement moyen net 2%)	Résultat dans 4 ans env. 89 800
	Provisions pour la voiture 15 000		
	Réserve pour les imprévus 30 000		

### Voici la répartition de l'épargne annuelle (en CHF)

Montant de l'épargne annuelle 8000	Montant réservé à l'acquisition du logement 6000	Sur le compte 3a pour 4 ans (rendement moyen 1,5%)	Résultat en 4 ans 23 300 (nets après impôts) plus économies d'impôts 8000
	Prime pour la rente en cas d'incapacité de gain 2000		

### Fonds propres disponibles pour l'achat d'un logement dans 4 ans (en CHF)

Total des fonds propres 121 100	Capital investi 89 800	
	Pilier 3a 23 300	
	Economies d'impôts 8000	

d'épargne constituent la solution idéale.

Dans un second temps, il convient aussi de fractionner la part de l'épargne annuelle. En dépit de ses projets, Béatrice ne veut pas négliger sa protection d'assurance lacunaire en cas d'invalidité. Elle demande donc des offres correspondantes et apprend que la prime à payer s'élèvera à 2000 francs par an. Il reste alors 6000 francs qu'elle peut destiner aux fonds propres qui lui manquent pour réaliser son rêve de devenir propriétaire. Dans ce cas

également, il n'est pas question de prendre des risques inconsidérés vu la durée courte.

Il sera également fait appel à un instrument défensif, plus précisément à un compte du pilier 3a qu'elle ouvrira auprès de sa banque. Dans quatre ans, elle pourra alors tout simplement recourir à ce capital pour acquérir son logement. Bien que le paiement soit assujéti à un impôt unique, cette variante reste absolument rentable. En effet, Béatrice peut déduire de ses impôts les versements annuels et gagne

ainsi sur deux tableaux: ses économies annuelles d'impôts s'élèvent à 2000 francs.

Une chose est certaine: Béatrice doit définir des priorités et, actuellement, les projets à court terme priment par rapport à la prévoyance professionnelle sur le long terme.

Après avoir acheté son appartement, Béatrice devrait réviser son budget et continuer à alimenter son pilier 3a dans le cadre de ses possibilités. Elle optera alors peut-être pour une optique sur le long terme avec une variante basée sur l'épargne en titres. Il importe que Béatrice reste flexible avec la solution bancaire pour qu'elle puisse au besoin réduire, voire interrompre son épargne. En effet, il n'est pas exclu que dans quelques années elle ait à nouveau un souhait important qu'elle souhaite réaliser...

Bien entendu, ces prestations de conseil ne sont pas gratuites, mais Béatrice en sort gagnante sur tous les plans. Un examen détaillé prenant en considération l'ensemble des aspects déterminants confère une structure fiable à la planification de Béatrice sur laquelle elle pourra se baser dans les années à venir. Les jalons ont été posés. En les adaptant régulièrement à sa situation, Béatrice dispose d'un instrument précieux qui l'accompagnera durant l'intégralité de son parcours.

Dans la prochaine Newsletter, nous vous présenterons un nouvel exemple de planification financière globale – une aide idéale dans la réalisation de vos rêves.

evaline: 0800 811 810  
eva@bankcoop.ch  
www.banquecoop.ch/eva